

Le Bulletin

de liaison



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE



F.C.J.M.P.
ASBL

de la Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire

Sommaire

Dossier : « Éducation non formelle »	2> 6
Echos des Centres : MJ « La Cité des Jeunes »	7
Echos des Centres : Foyer des Jeunes des Marolles	8
Echos des Centres : MJ des Balances	9
Echos des Centres : MJ « Le CERCEAU »	10
Fiche technique : « energizer »	11>12
Brèves du secteur	13
Éch'ollectifs : « Colloque Mixité »	14>15
Épinglé pour vous en politique :	
« Formation des animateurs en CJ : la position de la Ministre »	16
Rubrique Web	17>18
Formations FCJMP :	19

ÉDUCATION NON FORMELLE :

140

Valeur
ajoutée

Edito

Education non formelle, complémentarité formelle.

Le fonctionnement complexe de notre société en terme d'éducation des jeunes passe automatiquement par plusieurs canaux qui sont plus ou moins influents sur l'évolution des individus.

Accorder aux Centres de Jeunes un rôle central implique que l'on réfléchisse à une meilleure complémentarité entre éducation formelle, éducation informelle et éducation non formelle.

Malgré la volonté affirmée du secteur de la jeunesse de vouloir travailler de concert avec le secteur de l'enseignement et de la promotion sociale, les résultats actuels sont relativement maigres en terme de réussite et de projets connus et reconnus. Il existe bien des incitants comme la circulaire 1510 et 1747, permettant l'occupation des locaux scolaires par des tiers ou encore des initiatives mises en place par les mouvements de jeunesse.

Nous pourrions également évoquer les ateliers d'aides au devoirs ou encore les Ecoles de Devoirs reconnues qui tentent de mettre en relation les travailleurs socioculturels et les enseignants. Il reste malgré tout une disparité entre les structures qui collaborent à différentes vitesses et niveaux.

L'autre enjeu des Centres de Jeunes est de renforcer les relations régulières avec les familles des jeunes membres. Il paraît important de renforcer ces liens privilégiés qui concourent à la valorisation de l'éducation parentale des jeunes. La connaissance des modes d'éducation familiale permet la complémentarité à travers l'action déterminée au sein de nos CJ que ce soit en terme de méthodes et de contenus. Par ailleurs, les familles peuvent prendre appui sur les pédagogies proposées par les institutions socioculturelles.

Il restera encore à évoquer l'éducation informelle qui désigne, quant à elle, les aspects systématiques et cumulatifs de l'apprentissage liés à l'expérience quotidienne. Les pédagogies actives des Centres de Jeunes sont justement développées dans ce sens en permettant, par la découverte et la théorisation, aux jeunes de se confronter à la réalité de la société à travers l'acquisition d'expérience personnelle et critique.

Éducation non formelle :
VALEUR AJOUTÉE



La F.C.J.M.P., c'est :

- Le soutien actif de l'action des Maisons de Jeunes en Milieu Populaire
- La réalisation de partenariats locaux
- Le développement de l'Égalité des Chances en Milieu Populaire.

Mais la fédération, c'est aussi et surtout des individualités et des personnalités qui bougent ensemble.

L' équipe communautaire de la fédération :

- Bastin Émilie
- Casamenti Andrea
- Chellaoui Mokhtar
- Clément Jeremy
- Craiut Rares
- Deshayes Célia
- Evrard Pierre
- Fernandez Laetita
- Magermans Bruno
- Tzoumacas Georgios

L'équipe régionale et locale de la fédération :

- Arbaoui Yassin
- Borsus Isabelle
- Boulangé Pierre
- Bouzerda Tarik
- Brasseur Gaëlle
- Carota Romina
- Charlet Emilie
- Claus Patricia
- Crisafi Nicolas
- Daussonne Pauline
- De Rouck Olivier
- De Smet Manon
- Elmcabéni Yassin
- Ennajjary Fouad
- Esgain Amélie
- Etienne Valentine
- Farvacque Baptiste
- Gagneur Guillaume
- Gonçalves Ines
- Gosseries David
- Grout Christophe
- Kamal Nisrine
- Kerff Martine
- Korosmezey Marc
- Maus Alexis
- Monfort Lara
- Murat Sèlviè
- Onana Linda
- Ouriaghli Ismael
- Reaume Kevin
- Remiche Tommy
- Scarniet Elise
- Stievenard Lucile
- Themelin Elodie
- Van Saene Jessica

Les membres du conseil d'administration et les conseillers de la fédération :

- Daniel Thérasse, Président
- Olivier Leblanc, Administrateur délégué
- Géraldine Fievez, Vice-Présidente
- Frédéric Admont, Vice-Président
- Robert Cornille, Trésorier
- Julien Anciaux
- Didier Beyers
- Jean-Philippe Calmant
- Doriane Coupeze
- Freddy Hartog
- Bernard Herlin
- Xavier Hutsemékers
- Elise Laffineur
- Johanna Larcheron
- Michel Lefebvre
- Sandra Marchal
- Allison Meerbergen
- Jeanne-Marie Sevaux
- Selçuk Ural

Si votre centre souhaite aussi s'impliquer, la fédération est à votre disposition.

DE L'IMPORTANCE DE L'ÉDUCATION NON-FORMELLE EN CENTRES DE JEUNES COMME SOURCE D'ÉMANCIPATION DES JEUNES !

Quand « l'école est finie », devons-nous pour autant cesser d'apprendre ? Non, évidemment ! Le temps personnel de chacun offre des multiples possibilités d'apprendre, et d'augmenter ses connaissances et compétences. C'est ici qu'intervient le rôle des Centres de Jeunes.

En ce sens on distingue de l'éducation formelle, celle qui se déroule durant la période de scolarité obligatoire, l'éducation informelle et l'éducation non-formelle. Cette dernière que l'on retrouve notamment en Centres de Jeunes est caractérisée par un processus établi, mais sans validation et en faisant prévaloir l'échange, l'initiative et l'égalité entre les participants.





Le Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'Homme avec les jeunes liste les caractéristiques suivantes pour définir l'éducation non-formelle :

- « elle est volontaire ;
- accessible à tous ;
- il s'agit d'un processus organisé à visée éducative ;
- elle est participative et centrée sur l'apprenant ;
- elle vise à l'acquisition de capacités préparant à la vie et à une citoyenneté active ;
- elle est fondée sur un apprentissage aussi bien individuel qu'en groupe, dans le cadre d'une approche globalement collective ;

- elle est globale et structurée ;
- elle est fondée sur l'action et l'expérience, à partir des besoins des participants. » 1

Les Centres de Jeunes offrent donc l'opportunité de mieux se connaître et d'approfondir ses connaissances, ses compétences et ses aptitudes.

Ces caractéristiques qui donnent aux Centres de Jeunes leur spécificité relèvent en premier lieu de la méthode qui y est employée.

Il nous arrive ainsi d'apprendre des choses sans même nous en rendre compte ! Par exemple lors d'un ciné-débat, les jeunes apprennent à exposer leur point de vue sur un sujet, à recevoir de nouvelles données

de la part d'autres personnes ainsi qu'à les intégrer au débat et à leur propre discours.

Autant d'opportunités d'apprendre de soi, sur soi et par les autres ! Et dans des champs très larges qui mettent en jeu aussi bien des connaissances précises de certains faits que des aspects très pratiques comme la capacité à mener une discussion suivie ou à laisser place à la parole de l'autre.

Les Centres de Jeunes proposent donc un temps d'apprentissage clairement désigné comme tel, sans que pour autant celui-ci ne conduise à une validation finale sous la forme d'un examen destiné à évaluer ce qui a été appris. Cette absence d'évaluation finale correspond à l'état d'esprit dans lequel



il est dispensé. En effet, basée sur la seule liberté de ceux qui y participent, les Centres de Jeunes cherchent à faire prévaloir l'esprit d'initiative chez les jeunes.

Autonomie, esprit d'initiative, démocratie, échange, tels sont les maîtres mots des Centres de Jeunes, qui proposent, sur un format ouvert, d'apprendre des choses par le biais de dispositifs qui permettent une participation active de tous.

Cette approche, où le jeune prend une part active et s'implique directement dans le processus d'émancipation, n'est pas sans conséquence quant à la nature de ce qui y est transmis. Indépendamment du contenu même des activités, des connaissances et des compétences qu'elles sont censées permettre d'acquérir, la méthode propre aux Centres de Jeunes permet à la fois un apprentissage de l'autonomie et de la participation.

Reposant sur une démarche volontaire, les Centres de Jeunes placent le jeune dans une situation de meilleure connaissance de lui-même, lui apprennent à s'analyser, à faire le point sur ses aptitudes et ses compétences, tout en l'habituant à prendre des initiatives au sein d'un groupe et à mesurer leurs impacts. C'est cette démarche de participation qui fait de nos Centres de Jeunes, la source d'émancipation des jeunes et une formidable école de la citoyenneté.

Les activités proposées en CJ permettent donc tout autant la transmission de savoirs que de savoir-faire et de savoir-être. Fondée sur l'échange et la libre initiative, ayant pour leitmotiv l'idée de permettre d'« apprendre en apprenant », les méthodes utilisées permettent un apprentissage de soi et des autres qui peut être valorisé à différents niveaux. Elles permettent d'acquérir des compétences, de mener des actions innovantes, et en ce sens, elles sont susceptibles d'accompagner chaque jeune dans son devenir civique et professionnel.

Accorder aux Centres de Jeunes un rôle central implique que l'on réfléchisse à une meilleure complémentarité entre éducation formelle, éducation informelle et éducation non-formelle et qu'existe pour cette dernière des formes de valorisation, par la reconnaissance de son rôle dans l'acquisition de compétences et de connaissances tels que :

- communiquer
- acquérir des compétences numériques
- apprendre à apprendre
- se doter de compétences sociales et civiques
- avoir l'esprit d'initiative et d'entreprise
- encourager la sensibilité et l'expression culturelles, la créativité...

Tout cela via notamment de nombreux projets tels que des sorties culturelles, des festivals, les conseils de participation, de



nombreux ateliers comme l'impro, le théâtre, la danse, la vidéo, la photo, le rap, etc.

Les Centres de Jeunes : une réponse aux défis de la société

Dans un contexte européen qui met l'accent sur la nécessaire évolution et adaptation des compétences aux circonstances nouvelles et où prime l'idée du développement d'une



« Battle of Style » à la MJ « La Baraka »





La porte ouverte du Club de Jeunesse

société de la connaissance, le rôle des Centres de Jeunes semble tout à fait central.

Les Centres de Jeunes répondent au défi de la société en ceci qu'ils proposent des formes d'apprentissage adaptées à chacun, permettant ainsi le développement de compétences tout en reposant sur le pouvoir d'initiatives et de création de chacun des jeunes.



Atelier radio à la MJ « Le Bazar »

Comme telle, les Centres de Jeunes habituent à un apprentissage par l'action, centré sur l'idée d'acquisition de compétences. Ils contribuent utilement à la formation de chacun des jeunes en « prenant en compte le développement global de l'individu et, dans une large mesure, l'expérience personnelle du jeune ».

Mais aussi les CJ proposent une « autre façon d'apprendre », liée à des objectifs d'« intégration et [de] participation active des jeunes dans la société à tous les égards », en offrant un « cadre approprié pour répondre aux aspirations individuelles et aux besoins pour développer des compétences créatives et sociales ».²

Appelés à jouer un rôle croissant au sein de notre société, car permettant de donner corps à l'idée d'une éducation tout au long de la vie, les Centres de Jeunes doivent pouvoir bénéficier de mécanismes de reconnaissance et de valorisation. Un enjeu central, car cette reconnaissance ne doit pas s'acquérir au détriment du rejet de l'évaluation qui fait sa spécificité.

Ainsi que l'affirme le Youth Forum dans un de ses documents, « il est essentiel que chacun apprenne et accumule des compétences, tout au long de la vie et dans tous les aspects de celle-ci » et si « l'éducation non-formelle est une composante essentielle du processus d'éducation et de formation tout au long

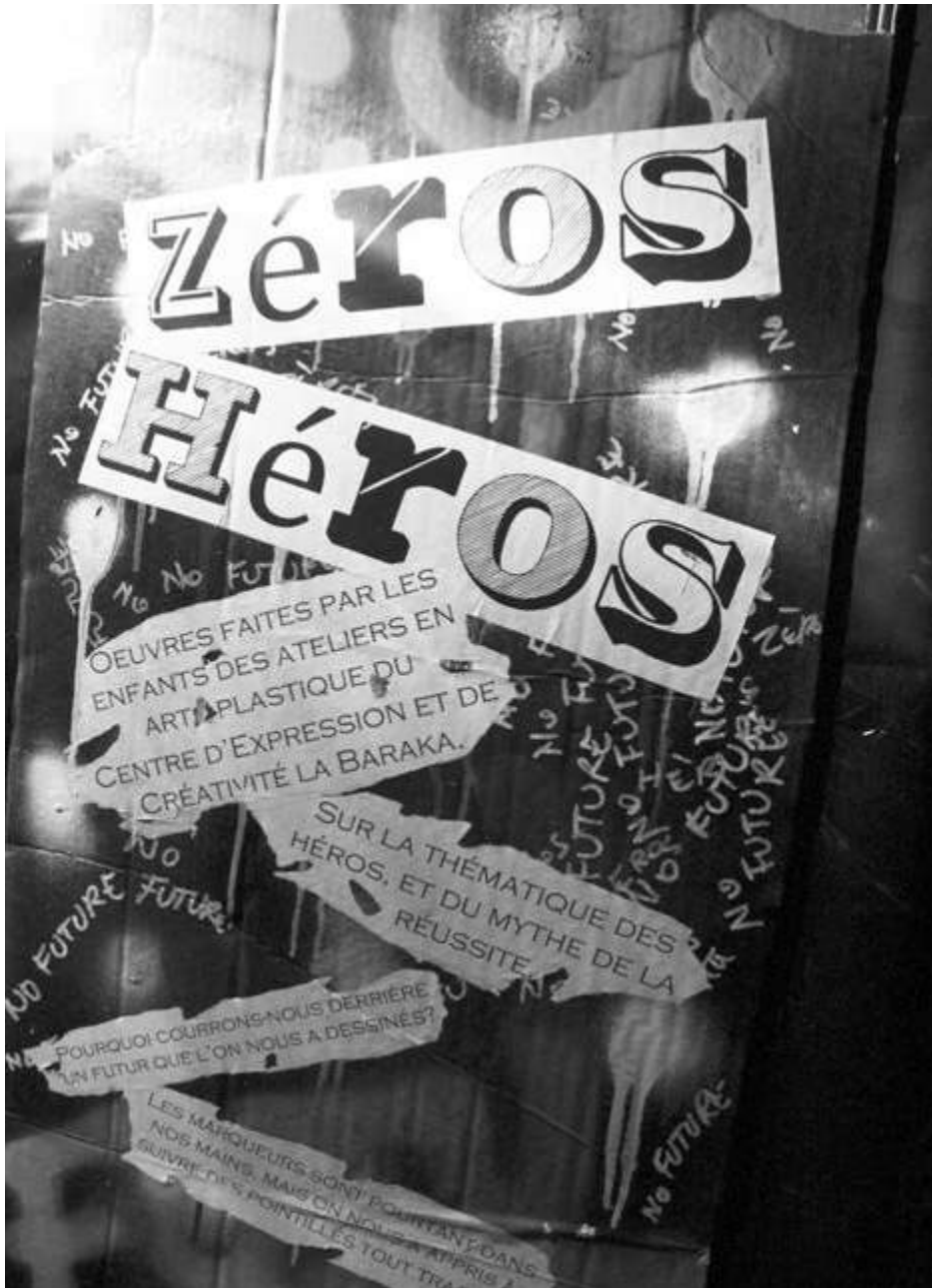
de la vie »³, il apparaît alors qu'il faut repenser les critères de l'éducation, pour ne pas la restreindre à l'éducation formelle et accorder une plus grande place à l'éducation non-formelle. Par conséquent, celle-ci doit pouvoir bénéficier d'une meilleure reconnaissance et d'outils permettant d'attester et de faire valoir les compétences qu'elle permet d'acquérir.

Cependant, le principe même de l'établissement de mécanismes de reconnaissance de l'éducation non-formelle ne va pas de soi, dans la mesure où celle-ci repose d'abord sur la participation volontaire de chacun et sur le refus de l'établissement de normes d'évaluation séparant les « bons élèves » des « mauvais élèves ». « Le dilemme de l'éducation non-formelle réside dans le fait que, d'une part, on voudrait que les éléments d'apprentissage et que les compétences soient reconnus et valorisés et, d'autre part, on voudrait éviter de décourager les jeunes par des normes trop formelles. »⁴

Comme l'indique H.-J. Schild dans un article de la revue Coyote (magazine à destination des travailleurs de jeunesse), « la qualification (et la description) de ce que font les jeunes dans des activités de jeunesse peut s'avérer nécessaire, non pas principalement pour améliorer l'employabilité, mais pour les encourager à l'égard de la citoyenneté, du développement personnel et de la confiance en soi ».⁵



Atelier théâtre à la MJ « Le Cerceau »



Atelier arts plastiques à la MJ La Baraka

La reconnaissance de l'éducation dispensée en Centres de Jeunes doit donc être une manière de considérer chacun dans l'ensemble de son parcours. Aussi doit-elle reposer sur l'identification de compétences transversales, mobilisables tout au long de la vie, telles que la capacité

à gérer une équipe, à suivre un projet ou encore à faire preuve de qualités d'écoute et à prendre en compte les avis des autres dans un processus de communication interpersonnelle.

Notes :

1. Repères – Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes, Brander, P. et al., Conseil de l'Europe, 2002. Ce guide est disponible dans plus de 20 langues à cette adresse : www.coe.int/compass. Il est également consultable pour partie à partir du Mini-compendium de l'éducation non-formelle
2. Étude sur les liens entre l'éducation formelle et non-formelle, Direction de la Jeunesse et du Sport, Strasbourg, mars 2003, Du Bois-Reymond, M.
3. « Reconnaissance de l'éducation non-formelle : confirmer les compétences réelles des jeunes dans la société de la connaissance », document politique adopté par le Youth Forum le 11 -12 novembre 2005
4. Caroline Vink, « Certification et évaluation de l'éducation non-formelle » in Mini-compendium de l'éducation non-formelle
5. H.-J. Schild, « L'impact de l'apprentissage tout au long de la vie sur l'apprentissage non-formel de la jeunesse », Coyote, 6, 11.02; des extraits de cet article sont également présents dans le Mini-compendium de l'éducation non-formelle.





"BRUXELLES EXPRESS", à la découverte de Bruxelles

Lors des congés de Noël la MJ "La Cité des Jeunes" par son projet "Bruxelles Express", a permis de faire ou refaire découvrir aux jeunes d'autres réseaux sociaux et culturels existant dans la région de Bruxelles-Capitale.

Les joueurs étaient répartis en équipe de 3 à 6. Chaque équipe a reçu un GPS et une carte sur laquelle étaient indiqués les postes qu'elle devait atteindre, et l'ordre de passage de ceux-ci.

L'équipe gagnante était celle qui revenait en premier au point de départ, après être passée par tous les postes. Les joueurs d'une même équipe devaient rester groupés, du début à la fin du jeu.

Ce sont de véritables expériences qui ont donné du fil à retordre / une bonne sueur, des moments d'émerveillement et de partage...

Voici quelques exemples prélevés dans l'édition "Bruxelles Express" :

Art : se prendre pour un peintre réalisant une fresque au musée fantastique.

Sport : faire 2 longueurs dans la piscine "Victor Bain".

Extrême : toute l'équipe doit pouvoir sauter du trapèze volant en 15 min.

Solidarité : récolter chez les commerçants une boisson, un fruit, et une gaufre pour les donner à un sans abri sur le chemin (ndlr : 15 SDF ont reçu leur colis).

Culture : visite de l'église Orthodoxe et répondre à une série de questions ou encore visite du musée Turquitudes (Botanique point culture)

Cette expérience, du style de l'émission « Pékin Express », a permis de renforcer les liens du groupe, de donner l'opportunité



aux jeunes d'aller à la rencontre d'autres publics en dehors du quartier Bethleem (Saint-Gilles), de conscientiser les jeunes à la responsabilisation, de développer leur confiance en eux et leur autonomie, de travailler leurs communications et enfin de susciter le respect de l'autre et de les sensibiliser à la citoyenneté.

"La Cité des Jeunes" ASBL

Karema Menassar
Rue du Tir , 14
1060 Saint-Gilles
Tél : 02/534.76.61
info@lacitedesjeunes.be
www.lacitedesjeunes.be



"TV MAROLLES" par le "Foyer des Jeunes des Marolles"



L'année passée, un groupe de jeunes des Marolles de (18 à 26ans) a réalisé un journal télévisé basé sur leur quartier. Ils y ont abordé comme thématique « la violence dans le quartier ». Ce journal télévisé est composé de plusieurs rubriques entrecoupées de « scènes studio » animé par deux jeunes. Les rubriques sont des interviews, bande annonce, reportage, ...

Afin de mieux comprendre, nous vous invitons à aller voir « TV Marolles » sur cette adresse web <https://www.facebook.com/LeFJM/videos/755115664634821/>

L'idée était donc de créer un journal télévisé en se basant sur la thématique choisie par les jeunes eux-mêmes. Ils ont également créé les rubriques du début à la fin grâce à la supervision de professionnels.

Pour ce faire, des séances de sensibilisation ont été mises en place avec les jeunes afin qu'ils cernent bien le sujet.



Ils ont dû porter différentes casquettes. Ils ont pris le rôle d'acteur, scénariste, cameraman, de metteur en scène et même de réalisateur. C'était pour eux une chouette expérience, avec des hauts et des bas.

À la fin de leur projet... Ils étaient certes content, mais pensaient « Et si nous avions fait ça, et si on avait pris le temps de rajouter ceci... » Et une multitude de nouvelles idées se sont mises à émerger dans leurs têtes.

Comme lorsque l'on se dit... Si c'était à refaire, nous le ferions comme cela, on

ajouterait ceci... On ne perdrait plus de temps avec des techniques qui aujourd'hui, nous paraissent limpides ! »

Par ce TV Marolles les jeunes ont appris pas mal de choses. Tant au niveau de leur quartier, qu'au niveau de la technique du projet même, comme l'utilisation d'une caméra, l'apprentissage du montage et des effets spéciaux. Ce projet a permis aussi de valoriser leur création, leur parole dans leur quartier mais surtout de développer leur aspect critique, leur compréhension du pouvoir du média et de la manipulation des images et comment la réalité peut être manipulée via le travail de montage.

"Foyer des Jeunes des Marolles"

Bilal Chuitar
Rue de la Prévoyance, 46
1000 Bruxelles
Tél : 02/512.78.68
fjmarolles@gmail.com



La MJ des Balances de Salzennes au cœur de la convivialité



la Chorale Nzambe Malamu

Les habitants l'ont décidé, 2016 sera l'année de la réconciliation, de la cohésion sociale et de la convivialité. Quoi de mieux pour commencer l'année qu'un moment festif permettant à tous de se retrouver en toute simplicité ?

Faisant face à un sentiment croissant d'insécurité dans leur quartier, la Maison de Jeunes des Balances, la Maison de Quartier des Balances, le comité de quartier, et les habitants, ont décidé d'organiser ce

samedi 30 janvier 2016 un moment festif en collaboration avec la ville de Namur. L'objectif ? Mixer les publics, des plus jeunes aux plus âgés, en laissant une place centrale aux jeunes pour restaurer la confiance et la convivialité dans le quartier.

Au programme, histoires pour petits et grands des conteuses « Il était une fois trois voix », tours de magie joués avec talent par le jeune Laurent Dessy, buffet du monde préparé par les jeunes et les familles du

quartier et surtout, la Chorale Nzambe Malamu qui a su assurer une ambiance festive et haute en couleurs.

La fête fût également marquée par la présence de Patricia Grandchamps, échevine du tourisme, de la jeunesse et de la mobilité qui a su écouter et s'adresser directement aux jeunes tout en se familiarisant avec le quartier ainsi que de Stéphanie Scailquin, échevine de la cohésion sociale, du logement, de l'urbanisme et de l'égalité des chances.

Qu'on se la dise, ce samedi 30 janvier 2016 Salzennes était en fête et a démontré que la cohésion et la solidarité sont toujours gagnantes à Salzennes.



L'équipe de la Maison de Jeunes des Balances et des habitants du quartier

Maison de Jeunes des Balances

Marie DESSAINT
Rue des Bosquets, 38
5000 Namur
Tél : 081 74 54 36
coordination.ecmjc@
hotmail.com



La troupe de théâtre de la MJ "Le CERCEAU"

Construire des pièces de théâtre pour mieux déconstruire et questionner les phénomènes de société, c'est ce à quoi s'exercent avec talent les jeunes de la MJ « Le CERCEAU » à Genval depuis bientôt une dizaine d'année avec le soutien de Thibault Jaminé, un animateur passionné par la scène et l'improvisation.

Au départ de simples jeux d'expression et d'improvisation, les jeunes ont appris à s'exprimer, à « dire des choses », à aborder ensemble des questions qui les touchent et les préoccupent. Peu à peu, les jeunes n'ont plus seulement eu envie de s'exprimer mais aussi d'être entendus. Construire une pièce pour mieux déconstruire les phénomènes de société leur a paru être une évidence. Ici, le fond de la pièce a autant d'importance que la forme. La pièce reflète les questionnements des jeunes et les réflexions qu'ils ont envie de partager.



La troupe EDA en représentation de la pièce «Surtout ne dis rien !»

Au bout de 9 ans d'aventure, Thibault fait le point sur les apports de la troupe. Comme tout projet de Maison de Jeunes, la finalité du projet « théâtre » n'est pas tant la qualité de la pièce – même si recherchée - mais bien la démarche qui la sous-tend. Entre la construction par l'action, la mise en projet, la confiance mutuelle et la solidarité qu'elle encourage, la troupe de théâtre devient une véritable usine à CRACS permettant également aux jeunes d'acquérir des

outils d'expression favorisant l'insertion sociale pour une plus grande « Egalité des Chances » !

Création par l'action et la citoyenneté

La construction des pièces de théâtre se fait sur deux ans. La première année permet, au travers de l'improvisation, d'aborder des thématiques, de tester des situations, des personnages, des caractères, des émotions. Mis expressément sous pression, les personnages dévoilent des modes de fonctionnement qui, mis ensemble, forment des interactions complexes. Le groupe, particulièrement intéressé par les dynamiques de groupe, aime aborder des thématiques difficiles telles l'exclusion, l'indifférence ou encore le rapport des valeurs individuelles aux valeurs collectives.

La seconde année permet au groupe de construire la pièce autour d'un fil rouge et de personnages définis à l'aide d'un(e) comédien(ne) professionnel(le). Cette étape leur demande de faire face à la critique et de concilier le fond de la pièce à la mise en scène nécessaire pour en faire un spectacle.

Confiance

La construction en commun demande de savoir faire confiance aux idées des autres tout en se faisant confiance. La confiance mutuelle est un pilier fondamental de la construction par l'action, laissant de côté le jugement pour laisser place à la solidarité. Le groupe a d'ailleurs décidé de ne pas avoir de souffleurs. Si un membre oublie son texte, il compte sur ses partenaires pour le ramener dans la bonne direction. La réussite de la pièce dépend donc entièrement du lien de solidarité et de confiance des membres.

Responsabilité

S'investir dans la troupe est un véritable engagement qui demande d'être régulier, consciencieux et rigoureux. Les jeunes qui ont fait face à un désistement ont pu vivre

l'importance de la responsabilité et des répercussions des (non-) actes des uns sur les autres. La responsabilité de chacun s'est construite avec le temps.

Autonomie

L'expérience des uns est bénéfique pour les nouveaux. Devenus de véritables coachs, conscients des échéances et des difficultés, la troupe gagne en autonomie et en responsabilité. Ici, la maturité du projet fait que ce sont les jeunes qui le portent entièrement.

Si, tout comme nous, vous avez été conquis et vous avez envie de voir cette pièce, sachez que le groupe se produira durant les vacances d'automne 2016 au Centre Culturel de Rixensart et continue à chercher d'autres lieux de représentation.



Thibault Jaminé en représentation de la pièce «Surtout ne dis rien !»

MJ "Le CERCEAU"

Jean-Philippe Calmant
Rue du Tilleul, 48
1332 Genval
Tél : 02/652.10.99
infos@lecerceau.be
www.lecerceau.be



ENERGIZERS

Donnez de l'énergie à votre groupe !



Vous donnez une formation ? Vous faites une animation ou gérez une réunion ? Et vous souhaitez créer du lien entre vos participants ? Ou les rebooster lorsque la concentration se perd ? Une seule solution : les energizers !

Qu'il s'agisse de redynamiser un groupe ou de faire connaissance entre membres d'une équipe, l'energizer est l'exercice idéal, court, simple et ludique à la fois, pour créer davantage d'unité et d'énergie au sein de votre public.

DIFFÉRENTS TYPES D'EXERCICES

Les energizers diffèrent selon ce que l'on souhaite faire avec les participants :

- **Les démarreurs et les brise-glace** (ice-breakers) facilitent la découverte du groupe ou permettent également une ambiance plus détendue lors d'une réunion ou formation.
- **Les exercices de redynamisation** boostent l'équipe dans des moments où la fatigue se ressent et la concentration nécessaire se perd.
- **Les exercices de coopération** font émerger la confiance en soi et celle envers le groupe.
- **Les exercices pour former des groupes** privilégient les regroupements neutres, sans tenir compte des affinités exclusives présentes entre certains participants.
- **Les exercices pour favoriser la créativité** stimulent les esprits avant d'entreprendre un travail nécessitant la créativité.



EXEMPLES D'ENERGIZERS

Faire connaissance/détendre l'atmosphère

Dans un groupe disposé en cercle, chaque participant se présente en donnant son prénom, accompagné d'un mouvement. Les autres doivent reproduire ce mouvement tout en répétant son prénom.

Autre exercice : chaque participant indique un nombre sur un post-it. En le présentant, les autres doivent deviner à quoi se rapporte ce nombre (ce nombre fait référence à un événement de vie personnel, une date, etc.). Le nombre peut être élevé et indiquer de façon codée des informations personnelles. Exemple : « 850518 » signifiant une date de naissance à l'envers (18 mai 1985).

Redynamiser

Un groupe est assis sur des chaises disposées en cercle en présence de l'animateur. Celui-ci transmet un nom de fruit à chaque membre. Toutefois, un même nom de fruit sera toujours donné à, par exemple, cinq participants. L'animateur s'attribue aussi le nom d'un fruit. Tous les membres restent assis sur leur chaise, sauf l'animateur, qui demeure debout au milieu du cercle. Son but est de trouver une place pour s'y asseoir. Pour ce faire, il doit donner le nom d'un fruit. Les participants liés au nom de ce fruit cité doivent alors se lever et changer de place. L'animateur debout au centre doit alors trouver au plus vite une place parmi les chaises libérées. La personne qui se retrouve debout réitère alors ce qu'a fait l'animateur pour retrouver une place assise.



Coopérer/développer la confiance en soi ou en l'autre

Dans un groupe, on forme des duos. Dans chaque duo, l'un des deux couvre ses yeux avec un foulard noir tandis que l'autre le guide sur une courte distance quelques minutes durant. Ensuite, les rôles sont inversés.

Former des groupes

Pour former des groupes de façon neutre, l'animateur demande aux membres de prononcer chacun un chiffre différent (à partir de 1 pour le premier participant désigné) en se suivant numériquement jusqu'à 7 par exemple (pour un groupe de 21 membres si l'on veut constituer des trios). Le huitième membre recommence à 1, puis les autres suivent (de 2 jusque 7), jusqu'à ce que chaque membre de l'équipe soit identifié par un chiffre. Tous les porteurs du 1 se regroupent, puis les porteurs du 2, etc.

Stimuler sa créativité

Sans la prononcer, donner sa date préférée (exemple : date de mariage, de naissance ou de tout autre événement particulier) en utilisant un moyen permettant aux autres membres de la deviner rapidement.

Pour aller plus loin et trouver des exemples d'energizers :

- 100 façons d'animer un groupe : jeux à faire lors d'ateliers, de réunions ou au sein d'une communauté, Brighton, Alliance internationale contre le VIH/SIDA, 2002.
- www.du-je-au-nous.be
- <http://universite-du-nous.org>



13 mai 2016
MJ Squad
 soirée R&B

facebook/MJ-SQUAD
 mjsquadnvelles@gmail.com

MJ Le 88 -
 "Marolles Ma
 DiverCité", du
 05 au 26 mars
 2016.
 www.mjle88.be

30 avril 2016 : date
 limite de rentrée
 des dossiers pour le
 renouvellement des
PLANS
QUADRIENNAUX
 des Centres de Jeunes.

12 mars 2016
La MJ des
Balances
 organise la
 journée de la
 femme.

Coordination.ecmjc@
 hotmail.com

15 Mars 2016 = 2ème Train
 pour rentrer vos projets
 dans le cadre de la Circulaire
 soutien aux projets jeunes.
<http://www.servicejeunesse.cfwb.be/index.php?id=projetsjeunes>

Dépôt des projets dans le cadre des
 programmes

«Erasmus +» du BIJ:
 30 avril 2016 avant midi pour des
 projets débutant entre le 1er août et
 le 31 décembre de la même année.
 Plus d'infos: <http://www.lebij.be/index.php/erasmus-plus/>

LA MJ
LE CLUB DE JEUNESSE
 FÊTE SES 60 ANS CETTE
 ANNÉE!



25 mars 2016
Colloque
 "Emploi socioculturel
 bruxellois : Avenir
 Contraint
 ou Serein ?"

Le festival « L'Amour en
 Vers » du Collectif des MJ du
 BéWé est programmé au jeudi
 12 mai 2016. Un festival original,
 acoustique, respectueux de l'en-
 vironnement, joyeux, convivial,
 familial & ou-vert !

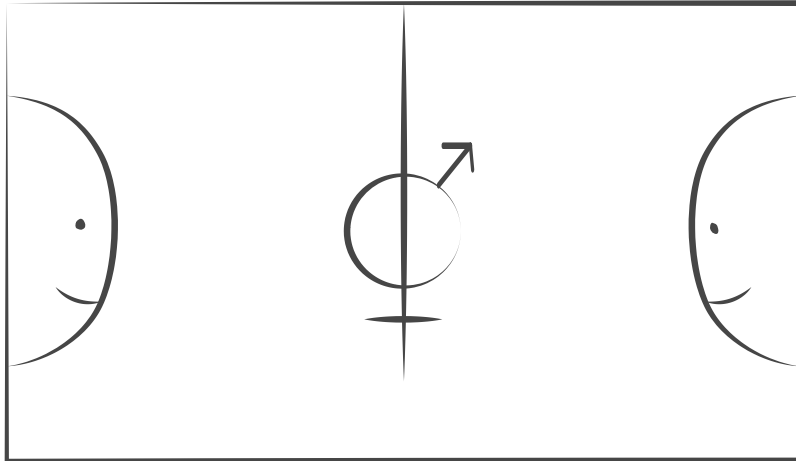


Save de date
 23 avril 2016
FESTIVAL
ROCK IS METISS
 MJ le Gué
 MJ La Clef
 MJ d'Auderghem



Filles & Garçons dans une même équipe ?

La mixité à l'école, les sports et les loisirs de jeunes.



Les jeunes vivent-ils leurs activités de sport et de loisirs de manière collective et dans la mixité ? Notre société prépare-t-elle les adultes de demain à vivre ensemble ?

Le colloque sur "la mixité dans les sports et les loisirs des jeunes" s'est déroulé ce jeudi 21 Janvier avec pour cadre symbolique, le stade du Standard de Liège. Les interventions et les ateliers thématiques ont permis d'échanger sur cet aspect primordial pour l'égalité femme-homme.

Les chiffres actuels nous montrent que filles et garçons vivent encore de manière très séparée. Leurs sports et loisirs restent très différenciés, renforçant les rôles et stéréotypes sexués.

Le choix de pratiquer telle ou telle activité est alors influencé par l'image – souvent stéréotypée – de ces activités (« le foot est un sport d'homme ») et aussi par l'image, également stéréotypée, de ce qu'est être un homme et être une femme (« les hommes sont plus doués pour le sport que pour la musique »).

Ces images stéréotypées, véhiculées par la société, enferment les femmes et les hommes dans des rôles déterminés et les exposent à des traitements inégaux selon leur sexe.

À l'école aussi, les élèves peuvent se trouver confrontés à de la non mixité. Ainsi, par exemple, dans l'enseignement secondaire dispensé en Fédération Wallonie-Bruxelles,

les cours d'éducation physique sont dispensés séparément pour les filles et les garçons.

Une comparaison avec quelques autres pays européens permet de mettre en évidence que, dans plusieurs pays, les cours d'éducation physique sont généralement donnés en mixité mais qu'il peut y avoir des exceptions.

Le cadre légal donne alors la possibilité aux établissements d'organiser un enseignement séparé pour les filles et les garçons. Or, en Belgique, c'est le contraire qui se produit. À priori, l'enseignement en mixité pour les cours d'éducation physique est proscrit et il est possible depuis peu d'organiser à titre exceptionnel un enseignement en mixité.



Mme Isabelle Simonis, Ministre de la Jeunesse, des Droits des femmes et de l'Égalité des chances

Face à ces constats, ce colloque a proposé un état des lieux sur la question de la mixité dans trois secteurs : la jeunesse, le sport et l'enseignement. Des experts du sujet ont proposé un apport théorique en matinée. L'après-midi était consacrée à des ateliers participatifs visant à discuter des différentes pratiques mises en place.

Après l'ouverture de la journée par notre Ministre de l'Égalité des chances, des Droits des femmes et de la Jeunesse, Madame Isabelle Simonis qui a souligné que la mixité devait être une réalité, plusieurs intervenants ont pris la parole.



L'égalité est un droit fondamental de la personne humaine, quel que soit le sexe biologique ou social et quelles que soient les différences entre les personnes. Les Etats se sont engagés à garantir cette égalité en adoptant en 1948 la Déclaration universelle des droits humains. Celle-ci dispose dans son article premier que "tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits", et dans l'article 2 : "Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation".

La Constitution française de 1946 inscrit l'égalité femmes-hommes dans son préambule, elle garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme.

Concrètement, il s'agit de d'assurer l'accès des femmes et des hommes aux mêmes chances, droits, occasions de choisir, conditions matérielles - par exemple, même accès aux soins médicaux, partage des ressources économiques, même participation à l'exercice du pouvoir politique... tout en respectant leurs spécificités.

Nous avons abordé également un état des lieux chiffré sur la mixité et les jeunes dans le contexte scolaire, dans le sport et dans les loisirs.

En résumé, nous remarquons que dans le sport, la majorité des disciplines proposées aux jeunes sont essentiellement peuplées de garçons malgré quelques disciplines représentées essentiellement par les filles (équitation, gymnastique, danse).

Nous remarquons par ailleurs que les filles sont plus présentes dans les académies de musique ainsi que dans les musées, bibliothèques.

Les filles réussissent également mieux à l'école, et sont moins intéressées par les sorties festives.



De gauche à droite : Sandrine Debonne, modératrice-chef de cabinet adjointe de la Ministre de l'Égalité des chances. Edith Maruéjols, géographe de genre, l'AROBÉ (Atelier Recherche Observatoire Égalité). Alexandra Adriaenssens, directrice égalité des chances du Ministère de la FWB. Bérangère Marques-Pereira, professeur de l'Université Libre de Bruxelles et présidente de l'Université des femmes. Sylvie Lausberg, Centre d'action Laïque.

En Maison de Jeunes, la population est essentiellement mixte avec des ateliers plus spécifiques aux filles et d'autres aux garçons.

Les autres intervenants présents ont mis en avant la reproduction des stéréotypes et l'installation progressive et performante des rôles sexués dans notre société.

Il est constaté que :

L'offre de loisirs s'adresse en moyenne à deux fois plus de garçons que de filles, il y a donc un renforcement de l'inégalité.

- Les activités non mixtes masculines sont beaucoup plus importantes que les activités non mixtes féminines.
- La constitution d'espaces de loisir spécifiquement masculin, valorisation des « cultures masculines ».

Les pistes de solutions ?

- **Observer** : Comment s'organise la (non) mixité ?
- **Sensibiliser** les acteurs éducatifs
- **Intervenir** : définir un projet éducatif égalitaire, proposer des actions avec les enfants, les jeunes, les parents et les acteurs éducatifs.
- **Communiquer** : Lutter contre les stéréotypes sexués (images véhiculées) et proposer une alternative à la norme.

Nous avons clôturé la matinée par des échanges avec la salle.

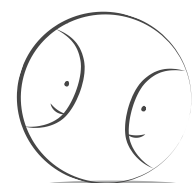
L'après-midi a été rythmée par trois ateliers réflexifs participatifs : Jeunesse et mixité, Sport et mixité et Enseignement et mixité.

Dans l'atelier concerné par la jeunesse, nous avons dû soulever les difficultés que nous observions dans notre secteur en termes de mixité.

Plusieurs éléments ont été mis en avant lors de cet atelier. Que mettre en place pour donner envie aux filles de participer aux activités ? Est-ce un problème au quotidien ? Que faire des préjugés ? Comment rassurer les parents ?

Tant d'éléments qui ont suscité des débats assez controversés avec comme conclusion assez globale que le changement sera progressif, qu'il ne faut pas brûler les étapes, qu'on ne changera pas radicalement les mentalités mais qu'en tant que professionnel, nous pouvons sensibiliser, informer et renforcer nos valeurs pédagogiques en terme de mixité afin de faire prendre conscience aux jeunes de l'importance de la mixité dans notre société.

Sandrine Debonne, modératrice de la journée a clôturé la journée en synthétisant les différents ateliers et en mettant en avant les éléments importants de la journée.



Formation des animateurs de CJ : La position de la Ministre

Suite à une interpellation en séance de la Commission de l'Enseignement de promotion sociale, de la Jeunesse, des droits des femmes et de l'Égalité du 19 Janvier 2016 sur la question du caractère non obligatoire de la formation pour les animateurs de Centres de Jeunes, voici la position de Madame la Ministre Simonis en la matière :

"Les activités des Centres de Jeunes sont généralement coconstruites avec les jeunes à partir de leurs besoins et de leurs demandes. Il peut s'agir de l'organisation d'un voyage de service volontaire, ou d'un tournoi socio-sportif ou encore d'une chanson. Les activités ont lieu en dehors des horaires scolaires, grâce à la participation volontaire de jeunes.

Chaque travailleur va réaliser l'administratif, l'éducatif, le contenu et la logistique des projets. L'engagement et l'extrême polyvalence des animateurs sont donc des qualités primordiales. Sans exiger de diplôme, mais en privilégiant des expériences et des compétences acquises au long de la vie, on décroïssonne et on favorise la diversité des qualifications.

Cette variété de profils dans les équipes permet aussi une complémentarité avec les collègues déjà en place. Selon moi, un des piliers du secteur jeunesse est la démarche formative et d'éducation non formelle inscrite dans celui-ci.

À cela viennent s'ajouter des formations d'animateurs volontaires et des formations continuées de cadres. Plus que de simples formations ponctuelles, elles permettent aux jeunes de s'inscrire dans une démarche citoyenne et formative par des pairs, mais aussi par des personnes aux parcours et aux apports plus variés. Elles aident les professionnels à comprendre le contexte et les méthodes utilisées en Centre de Jeunes comme l'éducation non formelle



Mme Isabelle Simonis, Ministre de la Jeunesse, des Droits des femmes et de l'Égalité des chances

par exemple et, bien sûr, à compléter leur formation initiale. L'inscription volontaire des participants contribue à atteindre les objectifs de ces formations. Une des conditions de l'agrément prévues dans le décret est de favoriser la formation continuée de l'ensemble de l'équipe d'animation et de permettre chaque année à un membre du personnel au moins d'intégrer dans son temps de travail un minimum de cinq jours de formation. Pour ce faire, les fédérations de Centres de Jeunes organisent chaque année plusieurs formations à destination des animateurs du secteur.

En 2015, les formations organisées par les fédérations ont rassemblé 440 participants pour 1 200 travailleurs dans le sous-secteur « Centres de Jeunes », soit 934,3 équivalents temps plein, pour une moyenne de quinze heures de formation. Ces dernières sont soutenues par le fonds 4S qui permet aux équipes de se former à moindres frais. Introduire une obligation de participation plus contraignante pourrait aller à l'encontre des méthodes, des objectifs et des pratiques des Centres de Jeunes.

À ce stade, en tout cas, le Conseil de la jeunesse n'a pas émis d'avis en l'espèce. En vue de l'évolution de la circulaire

« formation », qui permet le soutien des formations des animateurs volontaires et des CAL de jeunesse, la Commission Consultative des Maisons et Centres de Jeunes a formé un avis sur celle-ci, mais pas sur des exigences de qualification des animateurs ou sur le caractère éventuellement obligatoire de la participation à une formation minimum. Le travail continue et cet aspect pourrait, lui semble-t-il, être abordé".

Enfin la question de la formation des équipes d'encadrement fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre de l'évaluation du décret « Centres de jeunes ».

Il est prématuré de donner des résultats puisque l'évaluation est en cours et qu'on n'est pas encore au stade des modifications décrétales. Néanmoins, Madame la Ministre estime à titre personnel que la formation des animateurs doit vraiment, dans le cadre de cette évaluation, recevoir une attention toute particulière de celles et ceux qui y travaillent parce que les compétences attendues de la part des animateurs sont sans doute encore plus importantes dans la société où nous vivons aujourd'hui qu'elles ne l'étaient auparavant.

Ce sera donc pour Madame la Ministre une priorité dans le cadre de l'évaluation des décrets et surtout des nouveaux dispositifs à venir.

(<https://www.pfwb.be/le-travail-du-parlement/doc-et-pub/documents-parlementaires-et-decrets/documents/001495170>)

Stéphanie Wilmet

Porte-parole d'Isabelle Simonis
stephanie.wilmet@gov.cfwb.be



La rubrique Web revient !

Dans cette rubrique, vous trouverez des trucs et astuces en informatique et des sites Internet que nous trouvons intéressant, n'hésitez pas à nous envoyer des liens ! Cette semaine, la rubrique Web fait un petit tour d'horizon de programmes et sites Internet utiles.

WeTransfer :

Vous êtes-vous déjà retrouvé coincé lorsque vous avez besoin de transférer un fichier à votre collègue/ami/conjoint ? Votre compte dropbox est sans doute dans votre ordinateur portable bien au chaud oublié chez vous. Dans ce cas "WeTransfer" vous sauvera. Il s'agit d'un site Internet qui prend en charge le transfert de gros fichier. Pas besoin de s'inscrire ou de se connecter, il suffit d'aller sur le site, indiquer l'adresse de votre destinataire, choisir les fichiers à transférer (jusqu'à 2 Go pour la version gratuite du site), un petit mot et voilà ! Votre destinataire recevra un courriel avec un lien de téléchargement d'une validité de deux semaines. Ce lien peut ensuite être envoyé à d'autre destinataire facilement au cas où.



Connectify :

Imaginez une situation où il serait intéressant de pouvoir partager une connexion Internet en Wi-Fi. Vous êtes en réunion ou dans une salle d'attente et une personne de votre groupe a Internet sur son ordinateur portable. Grâce à Connectify, cette personne peut diffuser une connexion Wi-Fi (l'ordinateur doit bien sûr être équipé de Wi-Fi). Cette solution est très pratique en dehors de son lieu de travail.



PDFtoWORD :

Voici un autre outil qui a le potentiel de vous sauver ! Comme son nom l'indique, cet outil permet de convertir un document PDF en document Word. Plus besoin de perdre du temps à recréer une jolie mise en page pour faire une simple correction. Cet outil n'est cependant pas parfait, le document converti est fidèle à l'original visuellement mais pas structurellement. Des modifications au-delà du simple mot ou phrase sont hasardeuses et donnent parfois des résultats non souhaités mais il n'empêche que cet outil nous a déjà fait gagner un temps précieux.





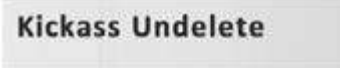
VirusTotal.com :

Ce site Internet est fait pour les personnes qui ont un petit côté paranoïaque. Grâce à ce site, vous pouvez scanner en ligne un fichier pour voir s'il contient des virus. Quid de votre antivirus ? Sur le site "virustotal.com", le fichier est scanné par plus de 40 antivirus donc si vous avez vraiment un doute et que votre antivirus ne détecte rien, "virustotal.com" devient votre nouvel ange gardien. C'est toujours bon à savoir.



KickassUndelete :

Vous connaissez sans doute les logiciels de récupération de fichiers comme "Recuva", "Undelete Plus", etc. Ces logiciels permettent de récupérer un fichier effacé même si celui-ci a été vidé de la corbeille. Si la zone mémoire dans laquelle était le fichier n'a pas été réécrite, vous avez de bonne chance de retrouver le fichier intact. L'avantage de "Kickass Undelete" est que ce logiciel est open-source et totalement gratuit, pas de programme tiers glissé lors de l'installation, pas de publicité et pas de fonctionnalité superflue. Choisissez la partition à scanner, cliquez sur « scan » et c'est tout. Simple et efficace.



Free File Wiper :

Ce logiciel est l'inverse du précédent, il supprime totalement un fichier. Une fois ce programme installé, en cliquant droit sur un fichier, si vous regardez dans "envoyer vers" l'option "free file wiper" apparaîtra dans la liste, si vous êtes sûr de vouloir faire disparaître ce fichier, cliquez dessus. La zone mémoire est réécrite donc l'information est perdue à tout jamais, soyez sûr de vous.



PDF Merge ! :

Un autre de ces petits programmes pourrait potentiellement vous faire gagner des heures. Avez-vous déjà eu ce problème ? Vous devez imprimer une grande quantité de fichier PDF et vous avez l'impression que votre photocopieur fait une pause entre chaque fichier. "PDF Merge !" permet simplement d'agréger des documents PDF en un fichier ce qui rend l'impression de toutes ces pages beaucoup plus rapide. "PDF Merge !" permet aussi d'insérer des pages dans un document PDF ou alors d'en supprimer. Un programme bon à connaître !





Prochaines formations

R-ÉVALUATION

Namur

12,19 ET 26 AVRIL 2016

Vous avez un projet en tête ou en cours de préparation ? Et vous souhaitez le gérer et/ou l'évaluer efficacement ?

La formation « R-évaluation » vous permettra d'acquérir des notions et des techniques en gestion de projets, d'accompagner de façon optimale des projets menés par vos jeunes, d'évaluer avec des critères et des indicateurs votre projet (durant et après l'organisation de celui-ci), et de rédiger correctement un rapport d'évaluation. La formation aura lieu à Namur les 12, 19 et 26 avril 2016.

→ Prix : 40 € pour les membres F.C.J.M.P., 60 € pour les non-membres.

O'SONS L'ANIM'SON !

Wavre

17 ET 18 MARS 2016

Vous avez un projet de concert avec votre maison de jeunes et vous souhaitez le sonoriser ?

La formation « O'sons l'anim'son ! » vous permettra d'acquérir les savoirs et savoir-faire nécessaires pour sonoriser un concert, grâce à l'expérience et aux connaissances d'un professionnel ! Découverte de la sonorisation, approche technique de l'art de la scène, montage de la scène, câblage du système... Tout, vous saurez tout sur la sono ! La formation aura lieu à Wavre (Maison de jeunes « Vitamin'Z ») le 17 mars (de 9h à 17h) et le 18 mars 2016 (de 12h à 24h).

→ Prix : 40 € pour les membres F.C.J.M.P., 60 € pour les non-membres.

N'AYONS L'AIR DE RIEN

Bruxelles

17 ET 24 MARS 2016

GRATUIT !

C'est une réalité qu'il ne faut pas nier : certains animateurs sont confrontés à des situations de rejet ou de tension parmi les jeunes dont ils s'occupent... Préjugés et discriminations sont monnaie courante dans une société caractérisée par l'interculturalité. Et certains jeunes n'échappent pas à ces attitudes, qu'ils en soient auteurs ou victimes.

La formation « N'ayons l'air de rien » aidera ces professionnels à comprendre les mécanismes qui sous-tendent les préjugés et les discriminations. Ils expérimentent aussi des outils ludiques utiles pour leurs animations en MJ. Ils développeront également une démarche de sensibilisation aux discriminations. La formation aura lieu à Bruxelles les 17 et 24 mars 2016.

→ Prix : gratuit.



Inscription à ces formations, sur le site : www.fcjmp.be.

Pour toute question, contactez-nous au 02/513.64.48 ou formation@fcjmp.be.

Le Bulletin de Liaison est édité par la Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire

F.C.J.M.P. ASBL

Rue Saint-Ghislain, 26

1000 Bruxelles

Tél. : 02/513.64.48

Fax : 02/502.75.95

E-mail : infos@fcjmp.be

www.fcjmp.be

La fédération est ouverte du lundi au vendredi de 9 à 18 heures.

Le Bulletin de Liaison est un bimestriel (sauf juillet et août) : Dépôt Bruxelles X

Editeur responsable :

Olivier Leblanc, Administrateur délégué

Rédacteur en chef :

Pierre Evrard

Comité de rédaction du BDL n°140

Pierre Evrard

Jérémy Clément

Bruno Magermans

Célia Deshayes

Mokhtar Chellaoui

Laetitia Fernandez

Les textes n'engagent que leurs auteurs.

Mise en page et illustration :

Alain Muyschondt

Crédit Photos :

Flickr Creative Commons

Pixabay Creative Commons

Conformément à l'article 4 de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, nous informons nos lecteurs que la F.C.J.M.P. gère un fichier comportant les noms, prénoms, adresses et éventuellement les professions des destinataires du Bulletin de Liaison.

Ce fichier a pour but de répertorier les personnes susceptibles d'être intéressées par les activités de la F.C.J.M.P. et de les en avertir. Vous pouvez accéder aux données vous concernant et, le cas échéant, les rectifier ou demander leur suppression en vous adressant à la Fédération. Ce fichier pourrait éventuellement être communiqué à d'autres personnes ou associations poursuivant un objectif compatible avec celui de la Fédération.



Fondée en 1970, la Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire est une Organisation de Jeunesse pluraliste rassemblant principalement des Centres de Jeunes qui développent un travail d'animation socioculturelle spécifique tenant compte des jeunes dont les conditions économique, sociale et culturelle sont les moins favorables.

Ses objectifs particuliers consistent

- à soutenir l'action des Centres et des Maisons de Jeunes.
- à favoriser le travail d'animation en milieu populaire.
- à sensibiliser les pouvoirs publics aux problèmes de la jeunesse défavorisée.
- à permettre le développement d'une politique socioculturelle d'égalité des chances.

La F.C.J.M.P. développe des projets locaux d'actions communautaires qui contribuent à renforcer l'action de ses membres. Elle favorise le développement pédagogique et le travail de réseau des Centres de Jeunes. Elle assure un soutien associatif aux Centres en matières administrative, comptable, logistique, fiscale, etc., ainsi qu'un accompagnement professionnel des animateurs en matières de formation, d'animation, d'information, de conseils, ...



Soutenons la politique
socioculturelle
d'égalité
des chances!



Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire

26, Rue Saint-Ghislain - 1000 Bruxelles

Tél. : 02/ 513 64 48 - Fax. : 02/ 502 75 95

infos@fcjmp.be - www.fcjmp.be

La F.C.J.M.P. est une association pluraliste reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles en tant qu'Organisation de Jeunesse (décret 26.03.2009) et en tant que Fédération de Centres de Jeunes (décret 20.07.2000). Elle est soutenue par la Commission communautaire française, les Régions wallonne et de Bruxelles-Capitale, Actiris et le Forem.



AVEC LE SOUTIEN DE

